

## La formation politique selon LREM : infantilisation, technocratie et impérialisme (2)

[Voici la suite de notre analyse sur la formation d'En Marche.](#)

### a. La démocratie et l'Union européenne

Les auteurs des notions adorent parler de la démocratie, entre autres exemple les nombreuses références à la Grèce berceau de l'Europe, de Jean-Jacques Rousseau le grand penseur du Contrat social ou encore des critères de Copenhague. Sur ce dernier point, il s'agit de critères trouvés en 1993 qui sont des conditions nécessaires pour pouvoir adhérer à l'Union européenne : 1) des institutions stables qui garantissent la démocratie, les droits de l'homme et la protection des minorités, 2) une économie de marché viable, 3) la transposition dans la législation nationale de toutes les lois et règles de l'UE et 4) la capacité de l'UE à les assimiler. Dans le premier chapitre il est spécifié que ce sont ces critères qui empêchent l'entrée de la Turquie dans l'UE, mais visiblement cela ne s'applique pas aux Pays Baltes qui emprisonnent arbitrairement des communistes et les poursuivent en justice, ou encore voient leurs ministres ou députés aller se rendre gaiement à des manifestations en hommage aux nazis.

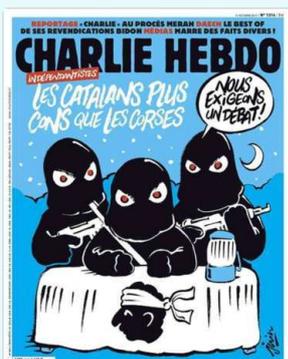
Qui dit droit de l'homme dit liberté d'expression nous dit En Marche. Nous aurions été étonnés après tout si cette fameuse « liberté d'expression » n'avait pas été convoquée. On nous dit la « liberté d'expression va de pair avec la liberté de la presse et la liberté de caricaturer, voire de blasphémer. »

« En revanche, on s'inquiète aujourd'hui du contrôle des médias dans certains pays de l'UE comme la Hongrie et la Pologne. » Cependant, en France le fait que 10 milliardaires contrôlent les médias français ce n'est pas attentatoire à la liberté d'expression. Ou peut-être que Macron ne veut pas froisser ceux qui ont fait sa victoire ?



En Europe, cette liberté d'expression va de pair avec la **liberté de la presse et la liberté de caricaturer, voire de blasphémer**. On s'en souvient, les caricatures de Mahomet en France et au Danemark ont créé des débats passionnés, mais elles étaient tout à fait légales !

En revanche, on s'inquiète aujourd'hui du **contrôle des médias dans certains pays de l'UE**, comme la Hongrie et la Pologne...



Avec cette notion nous avons le droit à une merveilleuse illustration de Charlie hebdo sur l'utilité d'un débat pour savoir qui est le plus con entre un Catalan et un Corse.... Cette notion amène à plusieurs critiques :

Premièrement, sur la notion de liberté d'expression, [comme le rappelle Bruno Guigue dans l'un de ses articles](#) pour « l'idéologie libérale, les choses sont simples. Comme nous sommes libres et égaux, nous jouissons tous de la possibilité de nous exprimer comme nous l'entendons. Attachée à notre nature, cette liberté inaliénable serait à la portée de tous. Dans ce monde idéal où les libertés n'attendent que l'initiative individuelle pour s'accomplir, où chaque individu est un Robinson en attente d'une île déserte pour y bâtir un monde à son image, chacun serait libre de s'exprimer en toutes circonstances. » Le problème c'est que la liberté d'expression tant clamée (et c'est ce que rappelle Guigue) est impossible dans notre régime social capitaliste. C'est un droit abstrait, notamment parce que comme nous l'avons dit une petite minorité de milliardaires possèdent les médias et n'ont pas l'idiotie de laisser parler plus que de mesure des personnes, une pensée, qui pourrait être attentatoire pour sa propriété. Et qui pourra dire sans mauvaise foi qu'il voit trop souvent à la télévision, à la radio ou dans le journal, des syndicalistes, des ouvriers, des pauvres ? Ou encore nous dire qu'il a déjà entendu parler de Domenico Losurdo, d'Annie Lacroix-Riz, de Bernard Friot ou de Georges Gastaud ? Et que penser de l'arrêt d'émissions qui même avec leurs défauts donnaient un autre son de cloche que les médias dominants, donc faisaient théoriquement marcher la démocratie, c'est-à-dire les Arrêts sur image, les Ce soir ou jamais ou les Là-bas si j'y suis ?

Deuxièmement, la liberté est-elle si chère à l'UE ? A priori on peut se poser la question, surtout si on parle de la Pologne et de la Hongrie. A l'intérieur du traité de Maastricht on trouve un article 7 qui permet, après le respect d'un certain nombre de procédures, d'éjecter un Etat qui contreviendrait au droit de l'Union européenne. Or cela fait des années que deux Etats violent les obligations de respect de l'Etat de droit, la Hongrie et la Roumanie, et sur qui pend l'application de l'article. Ce qui leur est entre autres reproché c'est un manque d'indépendance de la justice et une corruption généralisée. Contre ces agissements, la Commission ne leur a fait jusqu'à maintenant que des recommandations à adopter, en plus de procédure de contrôle et de mise en œuvre des recommandations. Au vu des situations actuelles des deux pays qui se fascinent, on peut penser que la Commission n'y a pas mis du sien pour défendre l'Etat de droit. Dommage que ces deux pays n'aient pas voulu renégocier leur dette, les institutions de l'UE, comme avec la Grèce, se seraient montrées bien plus actives...

Troisièmement, Charlie hebdo n'est pas un parangon de vertu. Souvent cité en exemple de la liberté d'expression en France, d'autant plus après les attentats de 2015, il ne faudrait pas oublier qu'ils soutiennent toutes les guerres impérialistes, de manière immonde la colonisation israélienne, qu'ils ont eu parmi eux les maîtres censeurs Philip Val, Caroline Fourest et Philippe Corcuft, que la liberté d'expression visiblement ne s'applique visiblement pas pour leurs contradicteurs ni même à un employé un peu trop récalcitrant. Charlie hebdo n'est que la variante qui se veut subversive de la presse bourgeoise.

Comme dit précédemment les Marcheurs semblent être conscients du fait que l'Europe s'est largement faite en-dehors des peuples, ce qui ne les dérange pas disons-le, mais qui à long terme risque d'aboutir à la destruction de leur chère union. Ce qui est proposé notamment pour remettre de la « démocratie » dans l'UE, c'est ce que Macron appelle les Conventions démocratiques, des débats organisés dans plusieurs pays de l'UE **VOLONTAIRE**, permettant aux citoyens d'exprimer leurs points de vue et d'influencer les priorités européennes, et même à terme réviser les traités. D'accord mais si les Etats de l'UE ne veulent pas de ces conventions on assiste à un blocage. Et puis ce n'est pas très clair : qui peut les demander ? Les citoyens ? L'Etat lui-même ? Des organisations ? On pourrait se demander aussi si les conventions pourraient porter sur tous sujets ou seulement sur certains sujets en excluant d'autres ? Le projet, comme le discours de Macron en campagne, est flou et cela ressemble fortement à une chimère.

### b. La CED, le retour

Et les macronistes de nous préparer doucement vers la renaissance de la Communauté européenne de défense. Dans le Chapitre 4, leçon 13, on nous parle du problème des migrants : « Réfléchir au sein de l'UE à la manière de gérer l'arrivée des migrants, voilà un défi à relever en urgence ! Qu'ils fuient la guerre ou, bientôt, les bouleversements climatiques, l'UE ne peut ignorer leur sort car, marquée par les grandes guerres du siècle dernier, elle porte dans son ADN un idéal de paix et de compassion envers les réfugiés. » Nous pourrions remarquer ironiquement que le colonialisme français invoquait aussi son idéal humanitaire quand il envoyait ses armées massacrer les populations du monde entier pour assouvir sa soif de territoire. Qui crée les guerres ? Qui crée les bouleversements écologiques ? Jusqu'à preuve du contraire ce sont dans les deux cas les pays impérialistes de l'Europe et de l'Amérique du Nord, depuis longtemps devenus exterministes, tant leur course au profit leur fait écraser à la fois l'être humain et la Nature. Nous pourrions nous demander si l'arrivée des migrants n'est pas aussi recherchée par la France aussi bien que l'Allemagne : main d'œuvre pas chère et facilement exploitable, ce qui permettra de faire baisser les prix de la force de travail, et le jour où le capital sera en danger, elle montrera du doigt ces forçats qu'elle aura utilisés, détournant la colère des prolétaires vers leurs frères dans le racisme et la xénophobie la plus ignoble.

En Marche nous présente la façon de gérer ces crises migratoires : hotspots, visas humanitaires, couloirs humanitaires, etc... Sans doute pour parler aux bonnes âmes militant dans l'associatif et dans le parti macronien.

Les Marcheurs se rendent bien compte d'une forte demande de sécurisation de la part des citoyens européens, même s'ils préviennent qu'il faut éviter de se transformer en forteresse.

« Revenir sur l'ouverture des frontières intérieures serait en tout cas contreproductif... D'un point de vue commercial (la marché commun) c'est une énorme réussite ! Et cela se comprend aisément... Avec environ 1,5 % des exportations mondiales de marchandises (hors UE), la France pèse peu pour négocier des accords internationaux. Si l'on additionne ses exportations à celle des autres pays de l'UE vers le reste du monde, en revanche, on obtient près de 15%. Ça pèse tout de suite beaucoup plus : autant que les USA ou que la Chine ! »

07:35

rolearning.en-marche.fr

## CED, le retour

« Parler d'une seule voix » est aussi indispensable si l'UE ambitionne un jour de partager **une défense commune**. Eh oui, ce vieux rêve brisé en 1954 (souvenez-vous... la CED dans la leçon 2) n'est pas enterré ! La politique isolationniste des États-Unis et l'instabilité aux frontières de l'UE donne désormais aux Européens le sentiment que **leur sécurité mérite d'être repensée...**

Le président français Emmanuel Macron a donné une illustration précise de cette perspective dans son discours à la Sorbonne, le 26 septembre 2017 :

Retour Page... Accueil Favoris Onglets

Tout cela pour arriver à la conclusion qu'il faut plus de délégation vers une souveraineté européenne renforcée, que l'UE parle d'une seule voix comme à l'ONU ou au FMI. Cela nous mène au projet de faire renaitre la CED. La raison ? Les Européens se sentent menacés. Par qui ? Par les hordes islamiques venues nous remplacer comme le pensent certains partisans de l'Europe blanche et chrétienne ? Contre les chinois ? Bien qu'à l'avenir il n'est pas faux qu'ils puissent être désignés comme ennemis, en creux, le véritable ennemi de l'UE c'est la Russie. Ce qui nous amène à un second point, les relations avec les États-Unis. En effet, à plusieurs reprises dans les notions on retrouve ce qu'on pourrait appeler une volonté de démarcation avec les États-Unis, que ce soit en les critiquant sur leur position écologique ou en montrant une volonté de les concurrencer en termes d'activités économiques. Cependant, l'UE s'oppose-t-elle vraiment aux USA ? A priori non c'est toujours l'un de leurs plus grands partenaires économiques, quand bien même celui-ci les a mis sur écoute. D'autre part, jusqu'à preuve du contraire l'UE s'aligne toujours devant la position de l'impérialisme américain ! Plus haut nous avons vu que la « formation » pouvait aussi très bien acclamer les États-Unis pour leurs interventions. Enfin, un président, ancien Young leaders, officine bien connue qui permet aux USA d'acheter les futurs leaders européens, qui truffent d'anglais une grande partie de son discours et chantent la Marseillaise, la main sur le cœur comme pour l'hymne américain, est-il vraiment si indépendant des États-Unis ? A-t-on entendu Macron et Merkel parler de sortir de l'OTAN ?

La CED ne signifie que le retour de l'impérialisme allemand couplé avec l'impérialisme français, dominé par l'impérialisme américain.

### c. Le dumping social

On trouve dans la leçon 14 une partie contre le Dumping social. Le dumping social se définit comme la mise en concurrence par les employeurs, grâce à la mondialisation économique, des travailleurs d'un pays avec une main d'œuvre moins chère dans un pays pauvre.

On nous fait un petit topo sur la directive des travailleurs détachés : « Tout le monde y trouve son compte : le pays d'accueil a besoin de cette main d'œuvre, et le pays d'origine voit ensuite revenir des travailleurs mieux qualifiés. Encore faut-il respecter les règles... notamment quand elles concernent la sécurité sociale ! »

« Si l'employeur du pays d'origine ne paye pas les cotisations sociales (difficile à vérifier), ou si les conditions de l'emploi détaché ne respectent pas les règles de sécurité contre les accidents, la concurrence est faussée. On parle de « dumping social ». »

C'est vrai si l'employeur ne verse même pas les maigres cotisations salariales pour son ouvrier qui a un salaire de misère... Derrière ce déluge de bons sentiments, c'est tout de même une situation voulue par l'UE, par ceux qui l'on faite, par les industriels et les grosses entreprises de l'UE et par les multinationales : concurrence des prix de la main d'œuvre, du droit social et évitement de la contestation sociale. D'autre part, Macron a-t-il durant sa période en tant que ministre de l'économie tenté de remédier à la situation ? Non, il était sans doute préoccupé à laisser Alstom se faire manger par General Electric, laisser une entreprise avec des salariés compétents et des commandes comme à Eccopla se faire racheter par un groupe Italien plutôt que d'accepter le projet de SCOP, et à financer sa campagne.

Que propose-t-il pour réviser la directive sur les travailleurs détachés ? 1) Redéfinir une limite temporelle de détachement, 2) converger vers une définition commune du salaire minimum appliqué dans tous les pays de l'UE, 3) définir la durée hebdomadaire maximum du travail et la durée minimum, afin d'éviter les mini-jobs précaires, et 4) créer une assurance chômage au niveau européen qui pourrait compléter les systèmes nationaux en cas de crise. Ensuite ils spécifient bien que les décisions sont prises après réunion des partenaires sociaux européens que sont la CES, Business group et le Centre européen des employeurs européens fournissant des services publics, mais que ceux-ci n'ont pas réussi à tenir toutes leurs promesses, comme réduire le plafond des durées de détachement autorisées de deux ans à un an.

En octobre dernier justement Macron a réussi à avoir un nouvel accord sur ladite directive : limitation à 18 mois de la durée de détachement, interdiction des sociétés « boîte aux lettres », contrôle renforcé, application du principe « à travail égal salaire égal » et reconnaissance des conventions collectives de branche. Mais la durée moyenne de détachement des travailleurs en Europe actuellement est de 103 jours, la limiter donc à 18 mois n'est en rien une restriction. D'autre part la nouvelle directive devrait entrer en vigueur d'ici 2022, pour laisser sans doute aux États le temps de s'adapter, mais surtout aux entreprises de trouver un moyen de contourner la directive. Enfin l'accord ne s'applique au transport alors qu'il s'agit du premier secteur concerné.

Encore une illusion.

### Les sources

Dans les ouvrages généraux nous retrouvons *L'Europe pour les nuls* de Sylvie Goulard et *Dictionnaires des termes européens* de Denis Michel et Dominique Renou.

Pour la première on rappellera qu'il s'agit de notre ancienne ministre des Armées, qu'elle a dû quitter à cause de sa citation dans l'affaires des assistants parlementaires du MoDem au Parlement européen. Voilà ce que nous dit Wikipedia entre autres sur elle :

« Ancienne conseillère de [Romano Prodi](#) en sa qualité de [président de la Commission européenne](#), Sylvie Goulard est élue députée européenne dans la [circonscription Ouest](#) de la [France](#) lors des [élections européennes de 2009](#) puis réélue en [2014](#) dans la [circonscription Sud-Est](#). Elle siège dans le groupe [Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe](#). »

ADLE qui toujours selon Wikipédia a dans son programme 10 points :

1. Promouvoir la paix dans le cadre d'une Union de type fédéral
2. Faire de l'UE un acteur mondial en réduisant l'écart entre sa dimension économique et sa dimension politique
3. Ouvrir et démocratiser l'Union européenne
4. Garantir les droits fondamentaux de tous les citoyens européens
5. Promouvoir l'éducation à tous les niveaux
6. Renforcer la gouvernance économique après l'introduction de l'euro
7. Éliminer les fraudes et la bureaucratie inutile
8. Faire de l'Europe le chef de file mondial de la protection de l'environnement
9. Rendre la mondialisation positive pour tous
10. Garantir pleinement la reconnaissance et l'amélioration du rôle des régions européennes

Denis Michel est diplômé d'études supérieures de droit public, mention "affaires européennes" et du Centre universitaire d'étude des communautés européennes et a auparavant travaillé pour une banque avant de participer à la création d'un établissement scolaire où il enseigne l'histoire et les institutions européennes (vu le niveau de la formation d'En Marche, mieux vaut avoir peur). Son père, lui aussi diplômé en droit, est un ancien stagiaire de la Commission européenne et actuellement il est chargé des questions communautaires pour le compte d'une grande entreprise.

Au niveau des sites auxquels on renvoie, rien d'anormal, que des sites pro-européens comme celui de Jean Quatremer ou de Notre Europe (think tank créé par Jacques Delors).

Au niveau des ouvrages plus spécifiques à chaque chapitre, on retrouvera bien évidemment un certain nombre de gens ayant connu Jacques Delors venant de son institut comme Pascal Fontaine, Aziz Gouez ou Pascal Lamy. Ce qui n'est pas étonnant car la personne qui a validé les notions du parcours est Jérôme Vignon, un économiste statisticien ayant appartenu au cabinet de Jacques Delors.

<p>07:32</p> <p>← Ce parcours a été validé par</p> <h2>Jérôme Vignon</h2>  <p>“ Si nous ne parvenons pas à donner une âme à l'Europe, nous échouons ” Jacques Delors, 1993</p>	<p>07:32</p> <p>microlearning.en-marche.fr</p> <p>← Jérôme Vignon est économiste-statisticien, inspecteur général de l'INSEE, spécialiste des questions d'emploi et de développement. Il a appartenu de 1981 à 1984 au cabinet de Jacques Delors et a continué de faire partie de son équipe, une fois devenu à partir de 1985 Président de la Commission européenne. Ainsi a-t-il pu passer près de 25 ans à Bruxelles au sein des institutions européennes, animant d'abord la cellule de prospective de la Commission européenne, puis comme directeur chargé de la protection sociale et de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté. Retourné en France, il préside depuis 2011 l'Observatoire national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. À la demande du Ministre de</p> <p>Retour Page... Accueil Favoris Onglets</p>	<p>07:32</p> <p>← directeur chargé de la protection sociale et de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté. Retourné en France, il préside depuis 2011 l'Observatoire national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. À la demande du Ministre de l'intérieur, il a remis en 2015 avec le préfet Jean Aribaud un rapport sur les solutions possibles au problème des migrants de Calais, en lien avec les politiques migratoires européennes. Militant associatif il participe aux activités de think tanks européens tels que Confrontation Europe et Notre Europe.</p> <p>Remerciements : Delphine, Benjamin et Jérôme Quéré,</p> <p>Contact : <a href="mailto:microlearning@en-marche.fr">microlearning@en-marche.fr</a> - <a href="#">CGU</a></p>
---	---	---

En guise de conclusion, cette initiative des Marcheurs à au moins le mérite de soulever un problème, celui de la formation politique. C'est un vrai enjeu surtout pour un parti qui veut changer la société, « pas de mouvement révolutionnaire sans théorie révolutionnaire », et force est de constater que le PCF qui faisait ce travail de formation l'a complètement abandonné, où on en arrive où les jeunes adhérents du parti n'ont jamais entendu parler du surtravail ni de la baisse tendancielle du taux de profit ! Dans l'optique d'un vrai mouvement révolutionnaire dont la France à besoin, le PRCF et ses adhérents prennent les choses en main...